

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAUREVILLE 6 FEVRIER 2020**

**Présents :** Mmes BERTHIER Béatrice, PAYRASTRE Elisabeth, VALETTE Blandine,  
MM. CODECCO Didier, CROUX Christian, DERAMOND Sébastien, GLEISES Alain.  
**Absent excusé :** M PAGES Gaston (Pouvoir à C. CROUX).

Monsieur le Maire ouvre la séance.  
M. DERAMOND Sébastien est élu secrétaire de séance.

**Monsieur le Maire demande l'ajout de la délibération 2020-05 – Modernisation de l'éclairage public.** Le conseil approuve l'ajout de cette délibération.

**Approbation des comptes rendus des conseils municipaux du 25 novembre et du 16 décembre 2019.** Approbation des comptes rendus à l'unanimité.

### **Délibération 2020-01 Terres du Lauragais – Modification de la compétence culture exercée à titre supplémentaire**

Lecture de la délibération concernant l'évolution des domaines de la compétence culture de la communauté de communes.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

### **Délibération 2020-02 Terres du Lauragais – Mise à disposition personnel et matériel**

Monsieur le Maire présente trois propositions pour l'entretien des espaces verts et des bâtiments :

- Convention avec la communauté de communes :  
Le tarif horaire est à 31 € avec matériel (27 €/h en 2019). La convention 2019 était de 7 heures hebdomadaires, soit 364 h/an. Le service a réalisé que 260 h dans l'année 2019 soit l'équivalent de 5h/semaine. Le cout total pour cette prestation serait de 8 060 € pour 2020 avec les frais kilométriques en sus.
- Employé municipal :  
Achat de matériel (Tondeuse autoportée, tondeuse auto tractée, tronçonneuse élagueuse, souffleur, nettoyeur haute pression, débroussaileuse), soit un un montant de 5 750 € TTC avec la possibilité d'une subvention du Conseil Départemental et récupération du FCTVA. Le coût d'un agent d'un contrat d'une durée hebdomadaire de 7 heures serait 5 707 €/an. La personne rencontrée pour cet emploi, est actuellement salarié dans le secteur privé sur une base de 37h/semaine. Après vérification auprès du Centre de Gestion, un employé ne peut pas cumuler plus 44 heures par semaine.
- Faire appel à un prestataire extérieur, Monsieur le Maire présente deux devis :  
Entreprise Maurel (Cambiac) : 10 464 € TTC pour un contrat annuel de 218 heures  
Entreprise Jardin de l'avenir (Saussens) : 11 821, 68 € TTC

Monsieur le Maire propose de reconduire la prestation avec la Communauté de Communes Terres du Lauragais pour une durées hebdomadaire de 5 heures, soit 260h/an.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

### **Délibération 2020-03 Terres du Lauragais – Fonds de concours pour la prise en charge d'une partie des dépenses d'entretien voirie liées aux dégâts d'orages du 20 juin et du 23 octobre 2019**

Participation des frais d'entretien de la voirie suite aux dégâts des orages :

- Le cout total pour le 20 juin est de 2 739, 05 € HT. La participation restante pour la commune est de 428, 05 €.
- Le cout total pour le 23 octobre est de 9 600 € HT. La participation restante pour la commune est de 1 500 €.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

### **Délibération 2020-04 adhésion 2020 association Arbres et Paysages d'Autan**

Proposition d'adhésion à l'association Ardres et Paysages d'Autan pour un montant annuel de 100 €. La délibération est approuvée à l'unanimité.

### **Délibération 2020-05 SDHEG modernisation éclairage public**

Suite à une modification du montant estimatif des travaux, le SDEHG demande d'annuler et de remplacer la délibération 2019-20 du 15 avril 2019.

Le montant estimatif des travaux est de 53 921 € avec un reste à charge de la commune de 10 921 €.

Le Conseil décide de couvrir cette dépense intégralement sur ses fonds propres.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

### **Point travaux Pool Routier**

Les travaux pool réalisés en 2020 sont :

- Travaux d'évacuation des eaux pluviales et usées sur la VC5 pour 9 126 € HT
- Travaux chemin VC6, deux zones sont identifiées :
  - Alhié : 872 € HT
  - Lourmette : 11 745 € HT

Le montant total correspond à 33 % l'enveloppe du pool routier 2019-2022.

### **Préparation du scrutin des élections municipales du 15 et 22 mars 2020**

Ouverture 8h / fermeture 18h

Planning pour le 15 mars :

- 8h-10h : Christian, Babeth (ouverture : Gaston, Blandine)
- 10h-13h : Alain, Blandine
- 13h-16h : Béatrice, Didier
- 16h-18h : Sébastien, Christian

Planning pour le 22 mars :

- 8h-10h : Christian, Blandine (ouverture : Gaston, Sébastien)
- 10h-13h : Alain, Blandine
- 13h-16h : Béatrice, Didier
- 16h-18h : Sébastien, Christian

### **Comptes rendus des réunions intercommunales et communales**

Communauté de Commune du 17 décembre :

- Vente de la parcelle au Conseil Départemental de la Haute-Garonne ZA Lourman

Commission urbanisme du 22 janvier :

- Départ de 11 communes sur les 48 adhérentes.
- Deux nouvelles instructrices ont été recrutées.
- 1430 demandes ont été traitées en 2019 (81% de PC et DP).
- En 2020 il y aura la possibilité de rendez-vous à Villefranche tous les jeudis matin.
- Cout de fonctionnement 171 987 €.
- En 2022 toutes les pièces devront être dématérialisées.

Communauté de Commune du 28 janvier :

- Dégâts d'orage sur les communes de Lanta et Le Cabanial.
- Marché de prestations de service pour instruction des documents d'urbanisme à M. DONADIEU (Nailloux) pour un montant de 112 592 € HT d'avril à décembre 2020.
- Marché de maîtrise d'œuvre pour rénovation énergétique du siège de la communauté de communes pour un montant total de travaux estimé à 672 000 € HT. Le marché est confié au cabinet JALLA pour un montant 43 874, 50 €.
- Présentation du plan de financement pour le projet innovant de gestion des déchets sur l'ex communauté de communes Cap Lauragais, pour un montant total de 2 885 082 €.

- Projet d'extension ou création d'un nouveau gymnase sur Caraman, les études sont chiffrées à 58 950 €.
- Présentation du plan de financement pour l'acquisition d'une parcelle et du bâtiment de la maison MDS au CD31 pour un montant de 264 000 €.
- Présentation du projet d'éco-pâturage au lac La Thésauque pour un montant de 40 613 €.
- Approbation du plan Climat Air Energie Territorial.
- Accueil de stagiaires de l'enseignement supérieur dans le cadre de leur formation.

Commission Espaces Verts du 03 février :

- Projet de déviation de la saune au niveau du lac de Sainte Foy d'Aigrefeuille.

Réunion avec les agriculteurs le 28/1 sur le projet d'aménagement de la commune.

Réunion SIPOM :

- Préparation du budget.
- La taxe TGA 2020 est à 18 €, elle passera pour 2021 à 30 €, 2022 à 42 €, 2023 à 51 €.
- Pas de hausse de prix pour les collectes.
- Partenariat avec la Recyclante de Caraman et EMMAUS.

### Questions diverses

Remerciement et vœux de M. et Mme BACOU.

Remerciement de la famille COQUELLE.

M. le Maire informe des incivilités constatées au niveau des poubelles place de la mairie.

Planning des états des lieux pour la salle de fêtes :

Février : Blandine / Sébastien

Mars : Béatrice / Sébastien

Lecture de la lettre de la direction générale des finances concernant la suppression de la taxe d'habitation et précisant que la fiscalité pour la commune sera identique à 2019.

Situation C. VERFEIL qui est de retour à son domicile. Il refuse le portage de repas et les aides ménagères. Une réunion est planifiée le 3 mars avec la curatelle, le 19 mars pour une visite du juge de tutelle.

Problème de l'armoire téléphonique à côté de la mairie.

Prochain conseil prévu : 20 février puis le 11 mars ou 12 mars.

Séance levée à 23h00